Revision exam CRFPA

Par **anTNT**, le **17/07/2006** à **12:03**

Hello tous

je voulais savoir qui révise pour passer le CRFPA en septembre ?

CA serait interessant d'avoir qq contacts à droite à gauche

Par **jeeecy**, le **17/07/2006** à **14:15**

moi :P Image not found or type unknown

Par **anTNT**, le **17/07/2006** à **14:33**

formidable !

Tu le prépares par l'intermédiaire d'une prépa ? ou en groupe ? ou seul ?

quelles matières as tu sélectionnées ?

Par **leelouz**, le **17/07/2006** à **15:54**

moi je le passerai en septembre 2007,je vais m'inscrire a une prepa prive car l'iej de nice n'est pas top et puis avec le m2 et le boulot c'est pas gagné!!!

Par **anonym**, le **17/07/2006** à **21:27**

moi je m'étais inscrite pour septembre mais finalement je vais reporter ça à l'année prochaine. d'ici là, pas de problèmes pour avoir des contacts entre nous, pour se donner des trucs ou se tenir au courant de l'actualité jurisprudentielle...

je vais normalement choisir procédure pénale, droit pénal en cas pratique et droit des

personnes et de la familles à l'oral (il est vrai que le programme est lourd dans cette matière, mais c'est intéressant).

Par **anTNT**, le **17/07/2006** à **21:35**

Perso je fais une prépa par correspondance. et je prends de juin à septembre pr réviser...

Drôle de choix me direz vous; mais pr l'instant j'en suis assez content.

Le niveau des prépa peut vraiment varier. La formation de l'IEJ est très médiocre à nancy, d'ou le fait que je me tourne vers d'autres sources (quue je ne révelerai pas pour psa faire de :D

pub sur le site Image not found or type unknown)

Par **anTNT**, le **20/07/2006** à **10:33**

quelles sont vos méthodes actuelle de travail ?

Par **jeeecy**, le **20/07/2006** à **12:17**

bah je m'entraine avec les notes de synthese

je revise mes cours que j'ai du actualiser

je lis des revues juridiques

je fais des exercices

mais je viens juste de m'y mettre (je ne considere pas l'actualisation des cours comme de la revision...)

Par **anTNT**, le **20/07/2006** à **12:45**

En fait c'est plutot de l'entrainement que de la révision non ?

Bcp d'heures par jour ?

Par **jeeecy**, le **20/07/2006** à **15:16**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pour le moment pas bcp...

mais je verrai ca evolue avec le temps

Par **cirdess**, le **23/07/2006** à **17:59**

A quelle moment faut-il s'inscrire pour passer l'examen du CRFPA en septembre?

Et comment ça se passe, on passe l'examen et après on file au centre? Le CAPA est délivré à la fin de l'école c'est ça ou directemement après le premier examen?

Merci pour les info.

Par **anonym**, le **23/07/2006** à **19:46**

pour le passer en septembre de cette année c'est mort, les inscriptions sont à effectuer bien à l'avance!
j'espère que tu ne seras pas déçu(e) mais ça te laisseras plus de temps pour le préparer.

précision bête mais pour rentrer au centre, il faut déjà réussir l'examen, ce qui n'est pas une mince affaire.
si c'est le cas, tu n'as pas le CAPA directement puisque ce diplôme est le diplôme final (certificat d'aptitude à la profession d'avocat).
d'abord tu as 6 mois de projet personnel individualisé (pendant lesquels tu peux faire un stage ou encore passer un M2), 6 mois de stage, et 6 mois de préparation dans le centre régional de formation à la profession d'avocat.. et bien sûr l'épreuve finale.

voilà, si tu as d'autres questions n'hésites pas!, je répondrai dans la mesure de mes connaissances..

Par **leelouz**, le **23/07/2006** à **20:36**

a nice les inscriptions se font entre le 15 septembre et le 31 decembre 2006 pour passer le concours d'entree au centre de formation en septembre 2007 ,si tu reussis les epreuves d'admissibilite et d'admission tu rentres au centre a marseille a partir de janvier 2008 et la formation dure 18 mois avant le capa.

Par **jeeecy**, le **23/07/2006** à **21:28**

c'est la meme chose a Nancy

sauf que normalement on commence par les 6 mois de cours et non de stage...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **PissTroiGut**, le **08/08/2006** à **18:26**

Nous aussi on galère, nauffragés du mois d'aout dans notre belle bourgade de Saint-Etienne, viendez vous détendre sur notre blog...
http://ilsvontlavoir.over-blog.com

Et on peu aussi partager des cours, des méthodes,...
Offre n'engageant que son auteur ^^

Cordialement,
PissTroiGüt[/url]

Par **Christine**, le **27/09/2006** à **19:24**

[quote="leelouz":3qynldj1]moi je le passerai en septembre 2007,je vais m'inscrire a une prepa prive car l'iej de nice n'est pas top et puis avec le m2 et le boulot c'est pas gagné!!![/quote:3qynldj1]

comment s'est, l'iej de nice? pourquoi c'est pas top? c'est mieux aix?

Par **billy1**, le **25/10/2006** à **17:26**

salut

est ce que certaines personnes font l'iej en même temps que leur master2?
est ce qu'ils suivent des cours a l'iej ou se preapre til tout seul?
jai envie de m'inscrire mais jai peur de ne pas arriver a faire les 2.
si je m'inscris a l'iej je risque de rater des cours de master
si certains peuvent m'aider
merci

Par **jeeecy**, le **26/10/2006** à **17:22**

alors l'IEJ ce sont des cours ponctuels donc ne t'en fais pas tu pourras faire les 2 sans probleme

Par **billy1**, le **26/10/2006** à **17:26**

salut

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

c'est surtout pendant mon stage que jai peur de^pas avoir le temps de bosser

Par **sanremo34**, le **01/11/2006** à **10:06**

Salut à tous !

Je viens de découvir ce post et je suis un peu déçue car au départ ça paraissait prometteur et subitement c'est reparti dans la généralité.

Donc j'en conclus que décidément nous sommes seuls dans ce bas monde et qu'on est jamais mieux servi que par soi meme.
Ainsi quelqu'un a dit que l'iej de Nice est nul mais on ne sait pas pourquoi il est nul (tout comme à Nancy d'ailleurs).
Dommage c'est là que je vais m'inscrire en septembre 2007, en meme temps que mon M1 et les infos étaient les biens venues..
Après si la nullité relève de l'ouie dire, c'est autre chose. Et je crois qu'en fait c'est souvent comme ça. Enfin ! je verrai bien mais je vous promets de prendre 2 ptites minutes pour venir vous le dire le moment venu..

:wink:

Quant aus méthodes de travail et autres ficelles pour aider les copains.. Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **01/11/2006** à **10:22**

alors pour l'IEJ de Nancy il est nul a mon avis que pour certaines matieres puisque seules certaines matieres ont droit a des cours interessant

c'est bien sur le cas pour la note de synthese ou la preparation est bonne tout comme pour le droit civil et le droit penal ou encore la procedure civile

mais pour toutes les autres matieres, il ne faut pas compter sur l'IEJ pour reviser...

c'est en cela que je trouve l'IEJ decevant car tu payes une formation qui au final ne te sert que si tu as choisi ces matieres-la...

pour la methode de travail pour les revisions, ma methode est en 2 etapes
d'abord je revois les cours puis une fois que j'ai revu tous les cours je fais des exercices dans l'ordre dans lequel j'ai revise les cours pour que je ne fasse pas les exercices juste apres avoir revu le cours

et j'ai fait ca 3 fois

je trouve cette methode sympa car elle te force a reflechir et a memoriser les points importants

de plus cela te permet de coserver les infos pour ta vie posterieure a cet examen

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

;)

Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **02/11/2006** à **10:48**

Merci pour nous avoir consacré du temps alors que tu dois etre débordé en ce moment.

Je suis d'accord avec toi en ce qui concerne les quelques matieres etudiees à l'iej et à nice c pareil.. Je comprend maintenant pourquoi il y a une liste de bouquins concernant une partie :(

des matières.. Image not found or type unknown

:wink:

Mais je crois que mes choix tombent sur ce qui est enseigné donc.. Image not found or type unknown

Par **Christine**, le **06/11/2006** à **19:15**

[quote="sanremo34":3dlhy1vi]Salut à tous !

Je viens de découvir ce post et je suis un peu déçue car au départ ça paraissait prometteur et subitement c'est reparti dans la généralité.

Donc j'en conclus que décidément nous sommes seuls dans ce bas monde et qu'on est jamais mieux servi que par soi meme.
Ainsi quelqu'un a dit que l'iej de Nice est nul mais on ne sait pas pourquoi il est nul (tout comme à Nancy d'ailleurs).
Dommage c'est là que je vais m'inscrire en septembre 2007, en meme temps que mon M1 et les infos étaient les biens venues..
Après si la nullité relève de l'ouie dire, c'est autre chose. Et je crois qu'en fait c'est souvent comme ça. Enfin ! je verrai bien mais je vous promets de prendre 2 ptites minutes pour venir vous le dire le moment venu..
:[/quote:3dlhy1vi]

Oh lala, ça m'angoisse, ca! C'est nul pourquoi? ya pas assez de cours? pourquoi c'est pas bien et qu'est ce qui manque? faut faire une prépa privé sinon on loupe à coup sur??

Par **Talion**, le **07/11/2006** à **03:26**

La réussite sans prépa privée est possible, mais très dure... très très dure.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Pourquoi ? Parce qu'en prépa tu as quelqu'un derrière tes fesses qui te booste, tu vois justement avec leurs exercices les petits détails à la con que tu trouveras comme par magie dans le cas pratique le jour de l'examen, et que seules les lectures combinée très très approfondies d'un précis et du code t'auraient permis de connaître, tu perds moins de temps avec tel ou tel exercice parce que tu as été entraîné (je pense surtout à celles et ceux qui sont partis en master II ou en thèse et qui parfois peuvent perdre la méthodologie).
Alors oui c'est cher, oui c'est honteux de devoir payer pour être paré à un examen qui est pour ceux qui ont choisi le métier d'avocat par vocation et qui ne sont pas forcément les plus riches, seulement les chiffres sont là.
Le taux de réussite moyen dans les IEJ est de l'ordre de 15 à 25% tous étudiants confondus (chiffres à vérifier), et celui des prépas tourne entre 80 et 85%...

Je l'ai tenté une première fois, il y a deux ans... Mauvais choix. Pourquoi ? Parce que j'étais en première année de thèse, parce que c'était ma première année en tant que chargé de td, parce que je bossais à temps plein, parce que je ne pouvais pas me permettre la prépa. Résultat ? 52 sur 60 aux écrits... je me suis fait avoir par la procédure civile et le droit des biens (notons tout de même un petit 13/20 en note de synthèse).

Alors je le repasse cette année mais : mes td sont déjà faits pour l'année à venir, j'ai un boulot de gardien de nuit dans lequel je peux bosser mes cours (en gros, 2 heures de boulot à faire pendant ma nuit, sur 11h30 de présence dans la société), j'ai déjà mes "anciennes" fiches et prises de notes d'IEJ, j'ai une amie qui va me passer des polys d'une grosse prépar privée, et je vais investir (c'est le mot juste) la paye pour mes td du 2ème semestre dans une prépa... et :)

cette fois, ça va c**er ! ! ! Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **07/11/2006** à **08:43**

alors je ne suis pas du tout d'accord avec toi Talion

pour moi les prepas privées n'apportent rien de plus
le seul interet a mon avis des prepas privees est si tu n'as pas deja eu en cours toutes les matieres de l'examen d'avocat

sinon tous mes copains et moi ne sommes pas passes par une prepa privee, et pourtant on est tous admissible du premir coup aux oraux, sauf un qui justement avait fait une prepa privee a Paris...

donc il faut relativiser avec les prepas privées...

c'est tres cher pour au final pas grand chose si tu sais bien t'organiser et surtout si tu sais travailler efficacement

j'ai eu mon premier oral hier, allemand mais c'etait facile puisque l'annee derniere j'etais en Allemagne toute l'annee, donc normalement bonne note assuree (la prof me l'a d'ailleurs dit

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

;)

Image not found or type unknown)

et cet aprem j'ai voies d'execution, cours que je n'ai jamais eu donc que j'ai bosse par moi-meme et droit international prive, cours que j'ai deja eu plusieurs fois

;)

je vous ties au courant Image not found or type unknown

Par **Cynthia**, le **07/11/2006** à **09:19**

Bah moi je vous dit un gros m*** pour ces oraux
j ai une amie aussi ici a Reims qui a eu les écrits, et qui par consequent passe les oraux ....

période dure pour elle car elle laisse tomber enfin de compte sa vie de juge (elle était stagiaire, finissait son stage et c etait bon).. mais bon elle a décidé de faire un ptit revirement

:wink:

de vie et cela a l air de lui réussir plutôt pas mal Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés